



# 21<sup>ème</sup> Tir des Grelotteux 2024

Jeudi	11 avril	de 17h00 à 20h00
Jeudi	18 avril	de 17h00 à 20h00
Vendredi	19 avril	de 13h30 à 20h00
Samedi	20 avril	de 08h30 à 12h00
Samedi	20 avril	de 13h30 à 16h30

Tir de groupes et individuels  
Plan de tir 300 m

**Buvette**

Pizza offerte à chaque tireur

[www.tirsportifdumailu.ch](http://www.tirsportifdumailu.ch)



***Le bureau ferme ½ h avant la fin des tirs***

**Ce plan de tir est conforme aux dispositions des règlements FST sur le tir (RTSp et ses annexes).**

## **Dispositions générales**

- Ste organisatrice :** **Tir Sportif du Maillu Champagne**  
Genre de tir : Concours des Sociétés (CSOC) et individuels.  
Participation : Les sections affiliées à la FST et à l'AVTS peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés :  
Cat A de 4 tireurs avec addition des 3 meilleurs résultats et appui par le 4<sup>ème</sup>.  
Le groupe de 3 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont aussi admis.  
Cat D et E de 6 tireurs avec addition des 5 meilleurs résultats et appui par le 6<sup>ème</sup>.  
Le groupe de 5 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont aussi admis.  
Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.
- Licences : Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné sur le formulaire d'inscription.
- Inscriptions : **Banderet Rémy**  
**Ch. Champ de la Côte 9**  
**1421 Grandevent**  
**r.banderet@bluewin.ch**  
**079 683 38 26**
- Paiement : Les finances de groupes doivent impérativement être totalement payées à l'avance au CCP n° **10-22418-4** de la société **IBAN CH 66 8080 8005 9268 8661 1** ou au bureau le jour du tir.
- Finance de groupe : Elle est fixée à Fr. 30.00 pour Cat A  
Elle est fixée à Fr. 40.00 pour Cat D et E  
Les 100% des finances de groupes reviennent aux 60% des groupes, au minimum.
- Livret de tir et : Le livret de tir est obligatoire. Le prix est de Fr. 6.00. Il sera délivré sur place.
- Taxes FST & AVTS : Il comprend les taxes de la FST, Fr.1.00/tireur, celles de l'AVTS, Fr.1.00/tireur, ainsi que les autres frais administratifs liés à la manifestation.
- Paiement livret de tir : Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le montant du livret et la finance de groupe ont été acquittés.
- Distinction/  
Carte couronne : Un seul prix en nature ou une seule carte couronne sera délivré par tireur, Valeur Fr. 12.- ou Fr. 15.- si réussie à la passe "Maillu Groupe" et "Grelotteux "
- Positions : Fusil standard, couché sans appui  
Arme libre, pas couché \*  
Fusils d'assaut, sur bipied  
Mousqueton, couché sans appui, appuyé ou sur bipied  
\* Les vétérans peuvent tirer avec l'arme libre en position couchée bras franc.  
\* Les seniors-vétérans peuvent tirer appuyé.
- Catégorie d'armes : Cat. A : Armes standard et armes libres  
Cat. D : FA57/03 / MQ  
Cat. E : FA90 / FA57/02
- Catégorie de groupes : Cat. A : Toutes les armes  
Cat. D/E : Toutes les armes d'ordonnance
- Munition : Elle sera délivrée et tirée sur place au prix de 35 cts la cartouche. La munition personnelle est interdite. Les douilles restent propriété de la société organisatrice. Les cartouches des passes exercices non tirées sont à rendre après le tir et seront remboursées Frs 0.50 la cartouche.
- Mutations : En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe n'ait commencé son programme. Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.
- Dérangements : Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception des ruptures de matériel.
- Réclamations : Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du concours. Elles sont traitées et réglées immédiatement. Le droit de recours à la Commission disciplinaire et de recours de la FST est réservé. (Reg 1.31.00 du 28.08.2001)

**CIBLE****EXERCICE**

Arme	Toutes les armes
Visuel	Cible A10
Programme de concours	5 coups, coup par coup interruption à volonté
Prix de la passe	Fr. 6.- (munitions comprises)
Dispositions	Nombre de passes illimitées

**CIBLE****MAILLU " GROUPE "**

Armes	Toutes les armes
Cible	A10 pts
Nombre de coups	8 coups, 4 coups par coup et 4 coups en série
Position	Selon les dispositions générales FST
Prix de la passe	Fr. 19.- Fr. 10.- pour les U17
Finance de groupe	Fr. 40.- Cat D-E Fr.30.- Cat A

**La finance de groupe sera offerte aux groupes composés uniquement de jeunes tireurs**

Distinction Carte couronne à Fr. 12.- ou prix en nature.

		E / S	V / J	SV / JJ
Cat. A	Fusil standard, Fusil libre	72	70	69
Cat. D	FA57/03, Mousqueton	68	66	65
Cat. E	FA57/02, FA90	66	64	63

**Classement** Au total des 5D/E ou 3A meilleurs résultats du groupe, appui par le résultat du 6èmeD/E ou 4èmeA, les meilleurs résultats individuels puis les meilleurs coups centrés de tout le groupe.

**Répartition** 100% des inscriptions de groupes au 60% des groupes.  
Deux classements : armes de sport et armes d'ordonnance.  
Cat A : 1<sup>er</sup> prix CHF 120.00, dernier prix CHF 20.00  
Cat D/E : 1<sup>er</sup> prix CHF 200.00, dernier prix CHF 20.00

**Dispositions** Chaque participant ne peut s'aligner qu'avec un seul groupe ou dans une seule catégorie.

**CIBLE****REPARTITION**

Arme	Toutes les armes
Cible	A10 pts
Nombre de coups	6, coup par coup
Position	Selon les dispositions générales FST
Prix de la passe	Fr. 19.-
Distinction	Aucune

Barème :	Points	Cat A	Cat D	Cat E
	60	Fr. 100.00	Fr. 100.00	Fr. 100.00
	59	Fr. 40.00	Fr. 70.00	Fr. 70.00
	58	Fr. 25.00	Fr. 50.00	Fr. 50.00
	57	Fr. 18.00	Fr. 35.00	Fr. 40.00
	56	Fr. 12.00	Fr. 25.00	Fr. 30.00
	55	Fr. 8.00	Fr. 20.00	Fr. 25.00
	54	Fr. 5.00	Fr. 15.00	Fr. 20.00
	53		Fr. 10.00	Fr. 15.00
	52		Fr. 5.00	Fr. 8.00
	51			Fr. 5.00

**Répartition :** Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.  
Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les **60 %** du produit des passes, la différence sera attribuée en totalité au concours de groupes concerné. Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.

**CIBLE****GRELOTTEUX**

Arme	Toutes les armes
Cible	A100 pts
Nombre de coups	5, coup par coup
Position	Selon les dispositions générales FST
Prix de la passe	Fr. 18. –
	Fr. 10. - Pour les U17
Distinction	Carte couronne à Fr. 12.- ou prix en nature

Catégorie A	445 points et plus pour	E
	435 points et plus pour	U21 et V
Arme libre et fusil standard	430 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie D	420 points et plus pour	E
	410 points et plus pour	U21 et V
	405 points et plus pour	U17 et SV
Fass 57 (03), Mousqueton		
Catégorie E	405 points et plus pour	E
	395 points et plus pour	U21 et V
	390 points et plus pour	U17 et SV
Fass 90, Fass 57 (02)		

**Classement Grelotteux**

En 3 catégories : A, D et E

**Répartition minimum**

<b>Cat A:</b>	Fr. 50.00 au premier,	} puis dégressifs selon participation
<b>Cat D:</b>	Fr. 50.00 au premier,	
<b>Cat E:</b>	Fr. 50.00 au premier,	

**Prix Spécial pour coups profonds (Règlement définitif au stand)**

<b>Cat A:</b>	<b>100 - 99</b>
<b>Cat D:</b>	<b>100 – 99 - 98</b>
<b>Cat E:</b>	<b>100 – 99 – 98 - 97</b>

\*\*\*\*\*

**Classement Roi du Tir**

En 3 catégories : A, D et E

**A l'addition de :**100 % cible Maillu Groupe + 10 % cible Grelotteux + 100 % cible Répartition  
Appui par : le meilleur coup de la passe Grelotteux.**Prix :**1<sup>er</sup> 100.-      2<sup>ème</sup> 70.-      3<sup>ème</sup> 50.-

Un roi du tir U17/U21 sera proclamé uniquement sur la passe « MAILLU GROUPE » par catégorie d'armes selon participation.

**Association Vaudoise de Tir Sportif**  
*Approbation du plan de tir : le 23 janvier 2024*

Le Chef de la Division fusil :

*Gilbert Hédiquet*